

BNI News

N°79-80 • Sept - Oct 2015

DOSSIER



La Gestion de Patrimoine : Quelques conseils pratiques

04

BNI ACTU'



FIFAS 2015

10

Savoir Apprendre

CHARTRE D'ACCUEIL

L'ACCUEIL CLIENT CONSTITUANT UN ÉLÉMENT TRÈS IMPORTANT DANS LA QUALITÉ DU SERVICE OFFERT À LA CLIENTÈLE, MOI, PERSONNEL BNI, J'EDICTE CETTE CHARTE D'ACCUEIL.

Ainsi, je m'engage à :

1. Porter mon badge de **FAÇON APPARENTE** pour être identifiable.
2. **SOIGNER** mon apparence.
3. Décrocher le téléphone **AVANT LA 3^{ème} SONNERIE** .
4. Recevoir **CHALEUREUSEMENT** le client avec **SOURIRE** et **COURTOISIE** .
5. Être **RÉCEPTIF** , **DISPONIBLE** et **PROMPT** dans la prise en charge du client.
6. Pratiquer une **ÉCOUTE ACTIVE** .
7. Prendre en charge **PRIORITAIREMENT** les personnes vulnérables.
8. Adopter une **ATTITUDE CORRECTE** et un **LANGAGE POSITIF** face au client.
9. Prendre en charge la **REQUÊTE** du client **JUSQU'À** son **DÉNOUEMENT** .
10. Recevoir et traiter **AVEC ATTENTION** les réclamations de nos clients.
11. Assurer mon rôle de **CONSEIL** auprès des clients.
12. Donner **LA BONNE INFORMATION** aux clients.
13. Assurer **LA PROPRETÉ** et le **RANGEMENT** de mon espace de travail.
14. Être un **DIGNE AMBASSADEUR** de la BNI.

Fait à Abidjan, le 10 mars 2012
Le Directeur Général par Intérim
KASSI N'DA Eugène

Eugène Kass



04 DOSSIER



06 BNI ACTU'

Savoir Apprendre

Que ce soit, Platon lorsqu'il énonçait « ce que je sais, c'est que je ne sais rien », ou même certains philosophes, tous étaient unanimes sur le fait que prendre conscience de son ignorance est le début de la connaissance ; et la sagesse par extension.

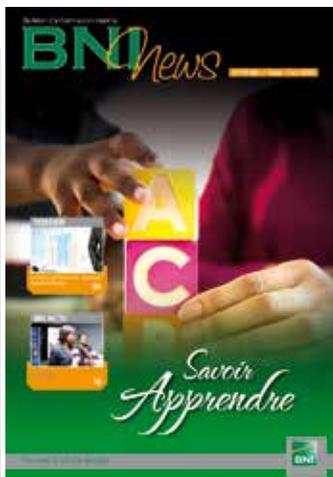
En effet, nul ne peut prétendre tout connaître. C'est la raison pour laquelle le sachant, la logique disposition à avoir serait pour tout un chacun de nous, d'œuvrer à combler cette incurie, par une approche didactique empreinte d'humilité.

Cela d'autant plus que le dépositaire du savoir que nous voulons acquérir, afin de combler la lacune que l'on a, est parfois un collaborateur, un subalterne.

En définitive, tant il est vrai que c'est faire preuve de professionnalisme, que de se garder de divulguer des informations fausses ou approximatives aux collègues, ou éventuellement aux clients, c'est aussi hauteur d'esprit que de savoir apprendre. ■

Bonne lecture et rendez vous le mois prochain

Kader TOURÉ



Directeur de publication

Eugène KASSI N'DA

Rédacteur en Chef

Maya AKRE WATANABE

Rédacteurs

Léa TANOY YAO

Manuela GUINAN

Kader TOURE

LA PHOTO DU MOIS



Mention spéciale à Mlle Diomandé Zine Sabine,

pour avoir assuré, seule, pendant plus de 9 mois, les différentes opérations de caisses de l'Agence de Méagui.

La Gestion de Patrimoine : Quelques conseils pratiques



La gestion d'un patrimoine dépend du profil familial ou professionnel de chacun. Mais au-delà des cas particuliers, elle doit aussi respecter certains principes de base. La gestion d'un patrimoine ne se limite pas à sélectionner des placements rentables sur lesquels investir son épargne. Les objectifs sont plus larges puisqu'il s'agit aussi, par exemple, de préparer ou de compléter sa future retraite, d'assurer l'avenir de son conjoint(e) ou encore de prévoir la transmission à ses héritiers. Chaque situation étant particulière, il s'agit ici de rappeler quelques conseils de bon sens.

1. Voir au-delà du simple placement

Si tout épargnant doit veiller à sélectionner les investissements présentant les meilleures performances, la gestion d'un patrimoine intègre d'autres aspects. Parmi les objectifs les plus courants.

- Financer les études de ses enfants : Si vous prévoyez

de consacrer des sommes importantes à l'éducation de vos enfants, évitez les placements qui bloquent votre épargne trop longtemps.

- Assurer l'avenir de sa famille en cas de malheur. L'épargne accumulée aujourd'hui n'y suffira peut-être pas. Vous devez donc penser à souscrire une assurance-décès. En y ajoutant une option « invalidité », car votre patrimoine n'est peut-être pas assez important pour faire vivre votre famille en cas d'arrêt forcé de votre activité professionnelle.
- Assurer l'avenir de son conjoint : le conjoint n'hérite qu'une partie du patrimoine du défunt. Vous devez donc prendre certaines dispositions (testament, donations, etc.) si votre situation l'exige. L'assurance-vie est, dans cette perspective, un bon support, même si le rendement de certains fonds étrangers (en euros par exemple) n'est plus très élevé.

- Préparer sa succession : à partir d'un certain âge et d'un certain niveau de votre patrimoine, c'est une préoccupation qui doit orienter le choix de vos investissements.

2. Bien définir ses objectifs

C'est une évidence qu'il faut rappeler : un placement très rentable constituera un choix médiocre s'il ne correspond pas à vos objectifs patrimoniaux. Vous avez le choix entre trois grandes options :

- Constituer un capital. Ce capital pourrait servir à acheter votre résidence principale ou celle de vos enfants, ou encore pour transmettre à vos héritiers. Exemples de supports à privilégier : le plan d'épargne-logement, le Plan d'Épargne en Actions, l'assurance-vie, etc.
- Percevoir des revenus réguliers dans l'avenir. Ces revenus peuvent compléter une retraite ou une réduction progressive d'activité. Exemples de supports : un investissement locatif

financé par emprunt, un Fonds Commun de Placement (FCP) qu'on pourra transformer, à la retraite, en rente, etc. Percevoir dès maintenant des revenus réguliers pour compléter votre niveau de vie actuel. Exemples de supports : des obligations, un investissement locatif au comptant, certains contrats d'assurance-vie qui procurent des revenus, etc. En fonction de votre âge et de vos objectifs, vous pouvez accepter une part plus ou moins importante de risque. Un cadre de 35 ans pourra, par exemple, investir davantage sur les marchés boursiers qu'un pré-retraité plus soucieux de sécurité.

3. Evaluer toutes les caractéristiques

Un placement, quel qu'il soit, possède quatre caractéristiques fondamentales qui sont intimement liées: le risque, la disponibilité, la fiscalité, la performance.

Le risque est toujours proportionnel à la performance. Celui qui privilégie la sécurité doit accepter une plus-value ou un rendement peu élevé. De même, la performance augmente en principe avec le temps. Les placements à dix ans rapportent en principe plus que ceux à deux ou trois ans.

Mais la notion de disponibilité ne doit pas être confondue avec la liquidité. En effet, la disponibilité est en quelque sorte la possibilité de récupérer ses fonds à un instant donné avec un risque minime de moins-value. Le Plan d'Épargne Logement est sûr mais l'épargne est théoriquement bloquée pendant une période bien déterminée. Ou plus précisément, le rendement prévu sera réduit si vous clôturez le plan avant son terme.

A l'inverse, un portefeuille d'actions est théoriquement liquide mais il est conseillé de prendre ses décisions de cession

en évitant toute vente devant entraîner une moins-value.

La fiscalité, quand elle est très avantageuse, permet une compensation du risque. De même, les incitations fiscales à l'achat de logements locatifs sont censées compenser le surcoût du neuf. A chacun d'évaluer au mieux les caractéristiques des placements pour choisir celui qui correspond à ses objectifs et ses contraintes.

4. Relativiser la fiscalité

La fiscalité ne doit pas être le seul critère de choix. Un bon placement est un placement que l'on aurait choisi même sans avantage fiscal. Il convient donc de relativiser la défiscalisation tout en tenant compte de celle-ci et calculer la rentabilité précise. Cela étant, la rentabilité doit se calculer après impôt. Il faut, en particulier, tenir compte des décalages dans le temps des encaissements, des décaissements et des économies d'impôts. Exemple : certains dispositifs fiscaux étalent les réductions d'impôts sur plusieurs années, ce qui réduit la rentabilité nette finale.

5. Eviter la spéculation

Spéculer sur un placement, c'est prendre des risques importants pour gagner gros en peu de temps. Cette forme d'investissement est incompatible avec la gestion d'un patrimoine, qui implique des choix plus mesurés à plus long terme. Rien n'empêche toutefois de consacrer une petite partie de ses avoirs à des produits à risques et qui offrent des rendements potentiels importants.

6. Diversifier ses supports

Un patrimoine bien géré est un patrimoine équilibré. Sa diversification entre actions de divers secteurs, obligations, produits monétaires et immobilier, permet de « lisser » les effets de la conjoncture et d'assurer sa valorisation à long terme.

La diversification doit même concerner les différents types de supports. Mieux vaut éviter de concentrer son épargne dans un seul établissement financier, sur un seul contrat d'assurance-vie ou dans un seul ensemble immobilier... En revanche, inutile non plus d'éparpiller ses comptes et son patrimoine. Diversification ne signifie pas « atomisation ». Un intermédiaire en Bourse, une ou deux banques ou compagnies d'assurance-vie suffisent. Au-delà, on risque de supporter des frais de gestion ou de tenue de compte inutiles.

7. Adapter ses choix à ses moyens

C'est une évidence qu'il faut rappeler. Est-il bien utile de diversifier à outrance quand on possède quelques milliers de franc CFA sur un compte d'épargne ? Est-il bien utile de chercher à tout prix des produits exonérés de droits de succession quand son patrimoine est modeste ?

8. Privilégiez la régularité

La saine gestion d'un patrimoine implique une certaine régularité dans l'épargne. En matière d'investissements, il faut se méfier des modes et des engouements successifs. Définissez une stratégie et n'en changez pas trop souvent. L'investissement en bourse est un bon exemple de cette nécessaire régularité. **Si vous cherchez à tout prix la « bonne affaire », à grands renforts d'aller-retour sur le marché, vous risquez d'investir à contre-courant et de rater les hausses du marché,** qui sont toujours concentrées sur de courtes périodes. Plutôt que de risquer d'anticiper à tort, investissez régulièrement, par vagues successives. Et cela, quelle que soit la conjoncture. A long terme, vous serez gagnant. Ce qui ne doit pas empêcher, naturellement, de concrétiser ses plus-values en temps utile.

Cérémonie de pose de pose de Première pierre du Relais Paillotes de Jacqueville

Le vendredi 04 septembre 2015, en présence de plusieurs personnalités du corps diplomatique, des populations et autorités de la région, d'une délégation conduite par le Ministre du Tourisme M. Roger KACOU et de Mme Henriette Dagri DIABATE, Grande Chancelière de l'ordre nationale de CI, marraine de la cérémonie a eu lieu la pose de la 1ère pierre du "Relais Paillotes" de Jacqueville.

Le "Relais Paillotes" de Jacqueville est la première d'une série d'infrastructures hôtelières qui sera implantée sur toute l'étendue du territoire nationale, afin de faire de la Côte d'Ivoire un pays touristique de première destination.

Conçu dans l'esprit d'un village touristique, l'établissement utilisera pour son fonctionnement de l'énergie renouvelable avec la mise en place d'un système d'énergie hybride et offrira un cadre exotique avec une gestion participative villageoise, en vue de faire connaître la culture de la région.

Jacqueville à travers les allocutions du Maire M. Joachim BEUGRE, du Président du Conseil Régional M Gabriel YACE, de la Grande Chancelière Mme Henriette D. DIABATE ont remercié le Ministre Roger KACOU, le Gouvernement de Côte d'Ivoire ainsi que toutes les institutions qui les accompagneront dans la mise en œuvre de cette infrastructure.

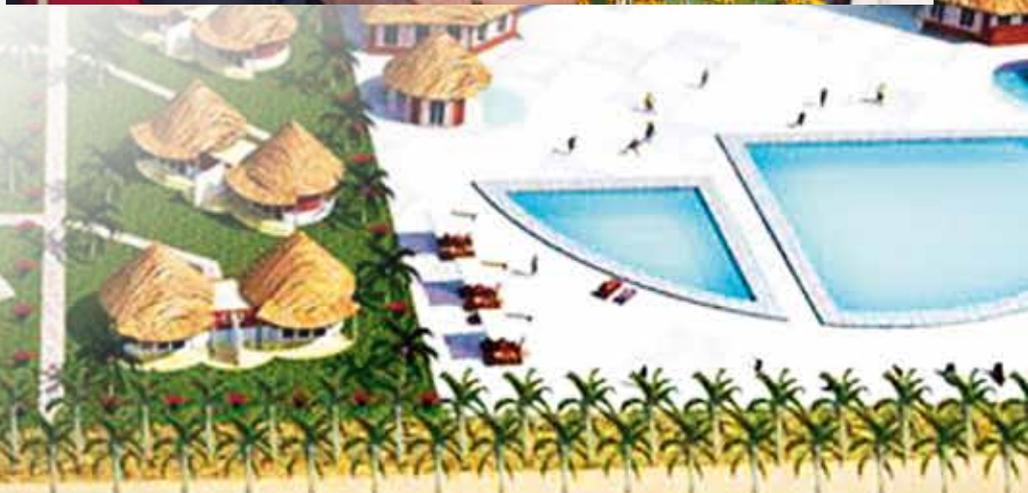
Un déjeuner a clôturé la rencontre ...



Arrivée de Mme La Grande Chancelière Mme Henriette D. Diabaté



Mme la Chancelière saluant M. ASSI Guillaume, Chef de Département Développement Durable, représentant le DG de la BNI





Ballet de pirogues



...sous l'oeil attentif ...



...des personnalités



Prestation artistique du groupe Niguissaff Kdance



Ouverture de la cérémonie avec une prestation traditionnelle



Bénédictio des Chefs religieux



Libation des Chefs de terres



Discours de bienvenue du Maire



Allocution de M Gabriel YACE, Président du Conseil Régional de Jacqueville



Intervention de M. Roger KACOU, Ministre du Tourisme



Discours de Mme Henriette Dagri DIABATE, Grande Chancelière de l'Ordre nationale



La présentation..



... technique...



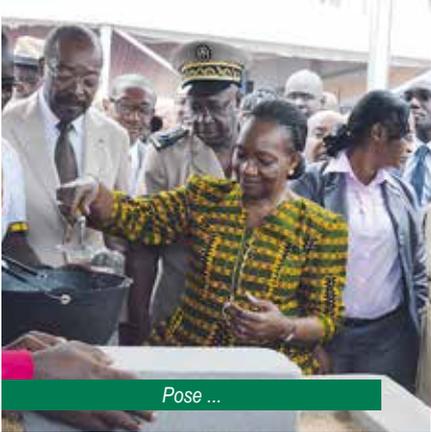
Mlle Maya AKRE, Chef de Département Communication et Marketing BNI



M. TRA BI, de la Délégation BNI



M. APHING-KOUJASSI, Directeur de Cabinet du Ministre du Tourisme, M. Marc VICENS du Fond du Tourisme, et M. Guillaume ASSI



Pose ...



...de la 1ère pierre



photo de famille devant la stèle



Distribution...



de cadeaux ...



...aux invités



Coupure du gâteau



FIFAS 2015

Cérémonie d'ouverture



Arrivée...

Du 15 au 17 juin 2015 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, s'est tenue la 2^{ème} édition du FIFAS (Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne). Cette édition 2015 organisée sous le thème «Créer un modèle financier africain», a enregistré comme acteur majeur et sponsor principal, BNI GESTION.

Ainsi, pour traduire la synergie du groupe, cette dernière a bénéficié du soutien de la maison mère qu'est la Banque Nationale d'Investissement (BNI), ainsi que de son autre filiale BNI FINANCES; à travers l'animation de stands.

Plusieurs ateliers et panels ont meublé le programme de ces journées, dont celui animé par Mme SAKANDE-KONARE sur le thème « Comment développer des produits financiers en phase avec les besoins des PME/PMI ? ». Nombreux visiteurs et participants venus du monde entier ont été enregistrés.

Il est à noter pour finir, que cet important rendez-vous de la finance, a bénéficié de la présence effective et appréciée, des Ministres KABA Nialé de l'Economie et des Finances Cissé Abdourahmane du Budget et Gaoussou Touré du Transport.



...du Ministre de l'Economie et des Finances



et du Ministre Gaoussou TOURE, Ministre du Transport



Vue



de ...



...l'assistance



M. Fabrice KOM TCHUENTE Directeur Exécutif FINAFRIQUE



Le Ministre lors de son discours



Mme Niale KABA Ministre de l'Economie et des Finances et M. Gaoussou TOURE, Ministre du Transport



Interview de Mme le Ministre



Photos de famille .

Visites de stands



Equipe BNI GESTION



Présentation du stand BNI par M Malick TIO-TOURE, DGA





BNI ACTU'



L'équipe du stand BNI



Mme ADJA CODO Georgine DG de BNI Finances et son équipe



de nombreux visiteurs...

FIFAS 2015
Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne

Créer un Modèle Financier Africain

DU 15 AU 17 JUIN 2015
AU SOFITEL ABIDJAN HÔTEL IVOIRE

Les Panels



Arrivée de M. Abdouramane CISSE Ministre du Budget



Vue des différents...



...intervenants



Questions des participants



Mot de fin de Mme Sakandé



Photo de famille



Interview de fin de forum.

Tournoi Kaba NIALE



Mme le Ministre accueillie avec des fleurs...

Le tournoi de Maracana organisée par la Direction des Ressources Humaines du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, doté du trophée Nialé KABA a débuté le 22 mai 2015 et a connu son apothéose le 14 août 2015.

Ont participé à ce tournoi, les entités ci-dessous.

POULE A	POULE B
SNDI	DAFP
DRH	IGF
TRESOR1	DDAP
TRESOR 2	DGE
FGA	CABINET
BNI	CENTIF

La finale s'est jouée entre l'équipe du Maracana-Club de la BNI et celle de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et s'est soldée par la victoire du Trésor 2 à 1.

L'équipe de la BNI a donc occupé la 2nde place de ce tournoi.

KOUADIO Alexis



Salutation des ...



..officiels dont M. KASSI Eugène, DG de la BNI



Mme le Ministre Nialé KABA lors de son allocution



Salutations



...des équipes finalistes



Photo de famille



Coup d'envoi



Mot de Fair-play du Ministre avant le match de l'équipe masculine



Vue du public



Le match



Les green boys lors de la mi-temps



Remise de lots



...aux



finalistes du ...



... du tournoi



...KABA NIALE et ...



aux vainqueurs

Finale du Tournoi BNI



Comme de coutume, en la faveur des vacances scolaires, s'est tenue la finale du tournoi de l'Unité Agricole et Industrielle de la SAPH de Toupah, le 09 Août dernier.

Sponsorisé par l'Agence de Toupah et placée sous la présidence du Directeur de l'Unité du site M. N'DRY KOUAKOU, la rencontre a vue l'opposition de FC BALA du Village 3 contre FC BALE de Toupah village. Score nul de 2 - 2 à la fin du temps réglementaire, c'est par les tirs au but que FC BALA viendra à bout de son adversaire, par le score 4 tirs contre 3.

L'honneur est revenu au Chef d'Agence BNI de la localité, M. BEHIRA KABLAN, de procéder à la remise du trophée du vainqueur.

A la grande satisfaction des jeunes et des travailleurs de la SAPH, rendez-vous a été pris pour l'édition 2016.





Cérémonie de dédicace d'œuvre



Le 07 Octobre 2015 s'est tenue au Sofitel Hôtel Ivoire, la cérémonie de dédicace de l'œuvre du jeune écrivain, **Mohamed Younouss**, intitulée « Côte d'Ivoire : en route vers l'émergence ».

Réunissant de hautes personnalités politiques, gouvernementales et des acteurs majeurs du monde de l'économie, de la finance et des affaires, cette rencontre a aussi enregistré la participation de la direction générale de la BNI.

Cet écrit jette un regard analytique sur les réalisations entreprises par l'équipe gouvernementale depuis 2010, leurs impacts sur le développement social et la croissance économique de la Côte d'Ivoire et trace des ébauches sur les perspectives envisageables. C'est à juste titre, qu'à l'instar de plusieurs institutions, la BNI y a apporté son concours.





L'auteur Mohamed Younouss



MoneyGram : Campagne Ramadan 2015



Dons à la communauté Burkinabé de Koumassi



Depuis quelques années, le Consortium des banques exploitant le service de transfert MoneyGram initie dans le mois de Ramadan, une campagne. Celle de cette année a été déclinée suivant 02 approches.

- Dons aux Mosquées et aux Communautés des Ressortissants de la CEDEAO
- Distribution de cadeaux aux Clients, à chaque opération en Agences

Ainsi, ce sont Cartons de sucre, Tapis de prière, T shirts et Casquettes qui ont été distribués à chacune des différentes cérémonies.

Un publiportage télé de 05 minutes, résumant l'action, a été produit et diffusé le dimanche 23 Août 2015 après le Journal Télévisé de 20 heures, sur RTI Première Chaîne



Don à la Communauté Malienne





Don à la Mosquée Al Nour à Adjamé St Michel



AGENDA

Les Anniversaires des mois de Sept.-Oct.

- | | |
|---|--|
| 01 Sept: MOKE M. Augustin, FADIKA Mariam Massesse | 05 Oct: DOSSOU Andréa |
| 02 Sept: YEO Kanigui | 06 Oct: TOLO Karidja |
| 03 Sept: KACOU Anguete Antoinette | 07 Oct: AHIMOU Franck |
| 04 Sept: GRAH Gnagne Bertin, YAO Kouamé Kouassi | 08 Oct: ATTETE Fidèle, KARABELLI Nadège |
| 07 Sept: KOFFI Adjoua Célestine | 09 Oct: KONE Mamadou |
| 08 Sept: MOCKEY DALI Michèle | 10 Oct: DIARRASSOUBA Mamadou, YEO Brahim |
| 09 Sept: KONE YEO Sita | 11 Oct: KONIAN Angèle |
| 10 Sept: DIALLO Henriette, DOUYERE K. Paule Annick, ZOUKOUA Angèle | 13 Oct: KOUYATE Zakaria |
| 12 Sept: ADOM D. Evelyne, BANCOULI César, KONAN Mireille, KOUADIO T. Aminata, PIOT Cynthia | 14 Oct: MOLBA Ibrahimia, SARAKA Danielle, HOBA Sandrine, BLEDI Ange |
| 14 Sept: GNAGNE Larissa | 15 Oct: CISSE Badji, ADJOUMANI Jeannette, KOUASSI Linda, N'GUESSAN Marie Josée |
| 16 Sept: PONOU THIO Edith, AKOUA TCHIRA Marie Josée | 16 Oct: COULIBALY Nanga, OUATTARA Lamine, |
| 17 Sept: TAILLY KONE Sanata Florence | 17 Oct: AHUA Fidèle, AVOAKA Serge Olivier |
| 19 Sept: OUATTARA Davy | 18 Oct: ATTEMENE Ismael, KONE Rosen |
| 20 Sept: ALLA Diana, FIENI KONAN Manuela | 20 Oct: YAO Kouassi ; ABBE Euloge |
| 23 Sept: ACHI M. Gilles Renaud, BEDIE Léocadie | 22 Oct: ANOUGBLE Léopold ; KOUAKOU Marie Gertrude, GBAKA Thierry, YAO Yao Juste, DJAMAT-DUBOIS Emmanuel, VOGNE B. Effibet |
| 25 Sept: BECKET ASSI Hermance | 23 Oct: ASSAMOI Laure ; GOLY Prisca |
| 26 Sept: ANGUI Kouadja | 24 Oct: DJAN Carole, AYEMOU Marie Gisèle |
| 27 Sept: KOUADIO AGNISSAN Eloi, KOUAKOU Annick Christelle, DOMBO Ekra Lucien | 25 Oct: GABALA Victoire ; KOUAME P. Marie-Paule |
| 28 Sept: TIENDAKA Daniel | 26 Oct: GUEDE Tagbo N'Guily De Ziguia |
| 29 Sept: OUATTARA Pefanworina | 27 Oct: NOUFE Anatole, |
| 30 Sept: KANGAH Léa, OKEI Marie Thérèse | 29 Oct: KPANGNI Ange |
| 03 Oct: KOFFI Alain, KONAN Simone | 30 Oct: MESSOU Reine, MOULOT Melissa-Carole, OUATTARA D. Mandjara |
| 04 Oct: SOUMAHORO Fatoumata Rose | 31 Oct: N'ZIAN Mélanie ; KOUYATE Adama |



Les taux
de **prêts**
incroyablement
réduits jusqu'à

7%



Voyez désormais en grand!

Avec les taux d'intérêts réduits, profitez de prêts pouvant aller jusqu'à 7% et réalisez vos rêves

- ~~9%~~ **7%** pour le prêt scolaire
- ~~12%~~ **8,5%** pour le prêt à la consommation
- ~~15%~~ **8%** pour le prêt immobilier